

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	33 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 60

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le gouvernement de Front populaire doit conduire son « expérience » jusqu'au moment où ses résultats, bons ou mauvais, ne seront plus discutables. — Comment ils pratiquent la liberté. — C'est à ses collègues que le ministre des finances doit s'adresser !

C'est d'abord un bruit léger, rasant le sol comme l'hirondelle avant l'orage... dit le personnage de Beaumarchais dans le célèbre morceau sur la calomnie. Ainsi, depuis quelque temps, dans les milieux politiques, circule le bruit que M. Léon Blum en a assez et qu'il aspire à descendre... Je veux dire à démissionner. Ce doit être une calomnie et, en tout cas, cette dérobade ne peut pas lui être permise.

Que le chef du gouvernement soit excédé de la vie qui lui est faite, nous le comprenons sans peine. Mais tous les obstacles ne lui viennent que de ses amis et s'il trouve impossible de gouverner dans les conditions qui lui sont créées par les extrémistes de sa majorité, tant pis pour lui. C'est la preuve qu'une majorité ainsi faite est incapable de gouverner. Ce n'est pas une raison suffisante pour s'excuser ou s'évader.

Ce qui lui arrive, tous ceux qui ne se laissent pas bourrer le crâne par des ronflements de mots, tous ceux qui gardent quelque liberté de jugement l'avaient prévu. Une formation politique comme le Front populaire ne peut aboutir qu'à du désordre. Il est composé de trois éléments inassimilables entre eux : communiste, socialiste et radical. On était sûr d'avance qu'il serait dominé et commandé par le parti communiste. Celui-ci, ayant annoncé dès avant les élections qu'il ne collaborerait pas au pouvoir, on savait qu'il resterait dehors pour garder l'entière liberté de ses mouvements, de sa propagande et pour être en mesure d'exercer sur le ministère légal la plénitude de sa pression extralégale et de son chantage révolutionnaire.

Les conditions dans lesquelles se déroule l'expérience n'ont rien d'inattendu. Puisqu'elles ont été, non seulement acceptées, mais voulues ainsi, elles ne peuvent pas servir d'excuse à un renoncement prématuré. M. Léon Blum et ses amis au pouvoir se sont présentés comme des sauveurs, des restaurateurs ! Tous leurs prédécesseurs, ils les ont présentés comme des incapables ou des indignes. Tous les autres programmes politiques, ils les ont dénoncés comme néfastes et désastreux. Ils ont réussi à faire croire à une petite majorité du pays — une toute petite majorité ! — qu'ils sont seuls capables de supprimer la crise, de ramener la prospérité et d'instituer dans notre société misérable une ère de bonheur, de justice et de paix...

Eh ! bien, il faut qu'on les juge à l'œuvre ! Ce n'est pas le moment de s'en aller. Il est très important que l'expérience soit conduite jusqu'au moment où ses résultats ne seront plus discutables.

C'est ainsi seulement qu'ils pourront servir de leçon ! S'ils sont heureux, nous nous inclinons et, proclamant nos erreurs, nous ferons amende honorable. Mais s'ils sont néfastes, il importe que leurs auteurs responsables ne puissent pas invoquer de prétextes. Il importe qu'ils ne puissent pas prétendre que tout se serait passé autrement s'ils n'avaient pas été interrompus trop tôt.

C'est le seul moyen par que tous les hommes sérieux et de bonne foi puissent être fixés sur la valeur des hommes et des méthodes socialistes... Sans quoi, après quelque temps passé, ils s'en iraient racontant que c'est la faute à tout le monde excepté à eux et que la prochaine fois ils feront les miracles qu'on les a méchamment empêché de faire cette fois-ci...

Et tout serait, peut-être, à recommencer ! En attendant, nous les regardons agir ou s'agiter, nous suivons leurs ébats sans indulgence, mais sans parti-pris de dénigrement. Le mal qu'ils font et celui qu'ils préparent est assez grand pour qu'il ne soit pas besoin de l'exagérer par passion de

polémique. A peine a-t-on le temps de signaler au passage les plus graves de leurs méfaits.

Quelquefois, d'ailleurs, les plus caractéristiques ne sont pas ceux qui font le plus de bruit. Il y a en eux, l'intolérance féroce des fanatiques, cet esprit de despotisme qui est le fond du fascisme. Mais il ne se manifeste pas seulement par des actes de violence extérieure ou par ces attentats publics à la liberté qui se multiplient sur le territoire.

Non, on le trouve plus « pur », si l'on peut dire, dans des petits faits comme celui-ci : Le Populaire, organe officiel du ministère, a demandé que les pièces de M. Henry Bernstein soient rayées du répertoire du Théâtre-Français.

Pourquoi ? M. Henry Bernstein est un des maîtres de la scène française. Quelques-unes de ses œuvres comptent parmi les plus fortes qu'on ait mises au théâtre depuis 50 ans. Ce n'est donc pas l'auteur dramatique que l'on poursuit en lui.

Non. Mais M. Henry Bernstein passe pour ne pas être un ami politique. Et cette raison suffit. Il ne pense pas comme les maîtres du pouvoir. Sa voix doit donc être étouffée et ses œuvres doivent être frappées d'interdit.

A cela, M. Henry Bernstein a répondu par une lettre dont nous extrayons les lignes suivantes qui peuvent nous servir de conclusion : « Je n'accuserai pas, à mon tour, le Populaire d'être un organe fasciste. Il semble seulement que le fait d'interdire la scène à un écrivain, pour cette raison qu'il n'a pas la faveur du parti au pouvoir, ne renforcerait pas la liberté de pensée dont vous êtes, comme on sait, les défenseurs attirés, mais constituerait un acte d'hitlérisme ou de stalinisme — à votre choix ! »

Hitlérisme, stalinisme ou fascisme ?... Ce sont des formes diverses de despotisme et de dictature. Au lieu de choisir entre elles, nos nouveaux marchés sont bien capables de les cumuler.

Le ministre des Finances voudrait bien calmer les inquiétudes dont il est le premier à ressentir les effets. N'osant pas s'en prendre publiquement à ses collègues, il multiplie les appels à la confiance du public qu'il s'efforce de rassurer. Il a terminé le dernier par cette phrase bien caractéristique : « Nous sommes en pleine nuit, il est temps de revenir à la sagesse ! »

Comme c'est vrai ! Et le public ne demande pas mieux !

Mais que messieurs les ministres commencent !... Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Marions-nous

Entre deux arbitrages de grèves et une nouvelle simplification des Assurances sociales qui ne cessent jamais, cependant, d'être compliquées, M. le Ministre du Travail pense à la jeunesse et s'efforce de rendre l'espérance à la jeunesse en passe de coiffer sainte Catherine. Il vient, en effet, de faire dresser par ses bureaux, d'après le dernier recensement, le pourcentage des célibataires, par départements, de sorte que les jeunes filles à marier, les veuves ou les divorcées n'ont qu'à consulter cette carte matrimoniale de la France pour savoir de quel côté diriger leurs soupirs.

Les départements où le nombre des célibataires, pour cent hommes de 18 à 50 ans, est dans la proportion de 29 jusqu'à 30, sont teintés en blanc ; de ce côté, peu de choix. Ceux où cette proportion monte de 36 jusqu'à 44 sont en teinte grise et il y a déjà du bon. Mais, on il y a tout à espérer et à entreprendre, c'est dans les 21 départements, y compris la Corse, teintés en noir et où le pourcentage des célibataires s'élève de 44 jusqu'à 56.

C'est vers les frontières qu'au Nord-Ouest, à l'Est, au Sud-Est et le long des Pyrénées, s'étalent ces taches d'encre. On n'en trouve pas au Nord proprement dit, ni à l'Ouest, ni au Midi et le Centre, le cœur de la France, est quasi tout blanc. A l'Est et au Sud-Est, pays de fortes garnisons, l'intensité du pourcentage des célibataires est surtout due à la présence des militaires, sous les drapeaux ; ce n'est donc pas de ce côté-là qu'il faut pousser sa recherche pour le bon motif. Par contre, quel horizon d'azur à travers la teinte noire qui

Informations

Les grèves de Lille

M. Roger Salengro, ministre de l'Intérieur en quittant la salle des délibérations annonça à la presse que l'accord était conclu.

« Il ne reste plus ajouta-t-il, que quelques points de détail à régler ». Voici, d'ailleurs, les modalités de l'accord qui met fin au conflit :

La délégation patronale a accepté une augmentation forfaitaire avec un pourcentage fixé à six pour cent des salaires à valoir sur celle qui pourrait être envisagée au mois de novembre, quand sera déterminée la nouvelle échelle des prix, dans la région du Nord.

D'autre part, la délégation ouvrière a accepté que les délégués d'usines soient nommés par catégories professionnelles.

Grève à Lyon

Les ouvriers de l'usine de soie artificielle « Rhodiacta », à Lyon, sont en grève parce que la direction leur a refusé le renvoi de quelques surveillants. Ils occupent les locaux et des incidents ont éclaté, depuis quarante-huit heures, entre les ouvriers et le personnel de maîtrise.

Mais l'affaire a pris dans la nuit de mardi à mercredi une tournure inquiétante. On apprend en effet, à la préfecture, que les grévistes avaient obligé à demeurer dans les ateliers le directeur général, M. Lombard, deux sous-directeurs, MM. Bonnet et Vallut, et un ingénieur.

Par téléphone, on essaya, de la Préfecture, de décider les grévistes à relâcher les quatre hommes. Le comité de grève refusa formellement. Toutefois sur l'intervention du Commissaire de police, ils furent relâchés.

Discours de M. Blum

Jeudi soir, à 19 h. 30, M. Léon Blum a prononcé un discours qui a été radiodiffusé, exposant le programme de politique extérieure du gouvernement.

« La France, dit-il, qui n'entend imposer à aucun autre peuple les principes de gouvernement qu'elle croit les plus sages et les plus justes, rejette l'idée des guerres de propagande ou de représailles. »

Le Congrès radical-socialiste

Le bureau du parti radical et radical-socialiste s'est réuni mercredi sous la présidence de M. Daladier. Le bureau a décidé que le Congrès national du parti se tiendra du 22 au 25 octobre à Biarritz. Toutefois, s'il ne pouvait être tenu à Biarritz, il aurait lieu à Bordeaux. Il a voté un ordre du jour reconnaissant « un confiant hommage aux efforts accomplis par le gouvernement pour le maintien de la paix internationale ainsi qu'aux efforts qu'il déploie dans le plus haut intérêt de la démocratie française pour l'apaisement des conflits sociaux. »

« Fidèle à sa doctrine, il exprime le vœu que dans le respect loyal des accords décemment conclus et des lois votés par le Parlement soit rétablie par des concessions réciproques la paix sociale plus que jamais indispensable au pays. »

Le « Pourquoi-Pas ! » a sombré

On a reçu mercredi, à 20 h. 30, un message du poste de radio de Scoresby-sund au Groenland, déclarant que le navire français « Pourquoi-Pas ? » avait sombré mercredi, durant un ouragan, au large des côtes d'Islande, et que tout l'équipage, à l'exception d'un seul homme, a péri.

Les cadavres de trente hommes, dont celui du docteur Charcot, qui commandait l'expédition, ont été rejetés par la mer sur le rivage.

« S'étend vers le Nord-Ouest et couvre d'un nuage mystérieux toute la Bretagne ! Dans les Deux-Sèvres, en Maine-et-Loire, dans l'Orne, dans le Calvados, dans la Seine-Inférieure, il y a plus de 10 0/0 d'hommes à marier, de 18 à 50 ans. »

« Un mariage d'amour à 50 ans, allez-vous dire ? Eh ! eh ! n'oubliez pas, mesdames, ni vous, mesdemoiselles, ce que dit la chanson :

« Les hommes, c'est l'contraire des poulets, C'est les plus vieux qu'est les plus tendus. »

Et si vous arrivez aux départements qui bordent les côtes occidentales de l'Atlantique et de la Manche, au Nord-Ouest, vous rencontrerez 45, 50 et même 55 0/0 de célibataires. La statistique est là, il n'y a pas à dire. Aussi, on se demande pourquoi, devant une telle profusion de célibataires, tant de jeunes filles bretonnes s'en vont encore, à travers les landes de Ploumanach, en pèlerinage au petit oratoire de granit rose où saint Guirec a sa statue de bois, vénérée de toute antiquité. A qui bon piquer le nez du bienheureux afin qu'il procure un mari dans l'année, alors que les Catherinettes n'arrivent, désormais, qu'à feuilletter les graphiques pour savoir où ils se cachent et les conduire devant M. le Maire. Daniel BRICE.

En Espagne

Le général Franco communique que Ronda a été occupée par une colonne partie d'Antequera. L'aviation andalouse a bombardé dans la matinée les casernes et le quartier général des gouvernementaux. Au cours de l'après-midi, un nouveau bombardement a eu lieu et les casernes ont été détruites.

Sur le front de Guipuzcoa Les nouvelles reçues à Burgos sur la situation sur le front de Guipuzcoa sont très satisfaisantes pour les nationalistes.

A Bilbao, apprend-on, l'évacuation des sujets étrangers, qui avait commencé depuis deux jours, se poursuit sur un rythme accéléré. Avant de commencer leur avance proprement dite sur Bilbao, les troupes du général Mola se menagent des bases de départ.

EN PEU DE MOTS...

Un violent orage s'est abattu dans le Morbihan. Le jeune Marcel Gourbay, 5 ans, a été tué par la foudre. Mme Lamour a été grièvement brûlée. Au Loch, 3 vaches ont été électrocutées.

Au cours d'un vol d'essai, l'aviateur russe, Gromof, a effectué avec 6 passagers la liaison aérienne Moscou-Leningrad, soit 1.268 kilomètres en 3 h. 38'.

M. Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, est parti pour Genève où il représentera la France à la réunion du Conseil de la Société des Nations. A Houilles une jeune fille Suzanne Thomas, 30 ans, a tué son père, sa mère, mis le feu à leur habitation et s'est suicidée.

NOS ÉCHOS

L'origine de Saint-Sébastien.

Saint Sébastien était il y a quelque cinquante ans un port de pêche ignorant de l'afflux des baigneurs et des touristes.

L'idée d'en faire une plage appelée à attirer, de par sa situation, aussi bien les estivants espagnols que les estivants français, est due au célèbre marquis de Salamanca, introducteur en Espagne des chemins de fer, qui, après avoir amassé une immense fortune, mourut dans la gêne. Il était fort connu à son époque dans la haute société parisienne.

La transformation de Saint-Sébastien en plage à la mode fut une de ses dernières affaires et elle fut pour lui particulièrement malheureuse. La vogue de Saint-Sébastien ne vint que plus tard, grâce à l'affection vouée à ce coin de la côte basque par la reine Marie-Christine, mère d'Alphonse XIII, qui s'y fit construire le palais de Miramas et y vint chaque année passer la saison d'été avec ses enfants. La haute société espagnole fit comme elle et bientôt la plage de Saint-Sébastien fut lancée.

Conséquence inattendue.

Le commerce de la ganterie, en Angleterre, est sérieusement menacé du fait de la grève civile qui déchire actuellement l'Espagne. Les fabriques anglaises de gants achètent, en effet, en Espagne, des quantités considérables de peaux d'agneaux. Or, les moutons et les agneaux sont massacrés en quantités énormes pour assurer le ravitaillement des belligérants et de la population civile, mais les peaux, au lieu d'être préparées, sont jetées aux ordures et les manufactures anglaises éprouvent de lourdes difficultés à se ravitailler.

C'est évidemment fâcheux pour le commerce de la ganterie, mais il y a de plus grands malheurs à déplorer et après tout, on peut se passer de gants.

Crédit.

Un jeune premier de cinéma, Henri, n'a qu'un défaut : il ne résiste pas à une affaire si on lui offre de la régler par mensualités. Il a, ainsi, quantité de traites en circulation qu'il honore d'ailleurs avec une parfaite régularité.

L'autre jour, à Joinville, on lui demandait s'il changerait d'auto au prochain salon. Il se récria :

« Changer de voiture ? quand j'ai encore en circulation des traites pour la voiture que j'ai échangée contre celle que j'avais vendue pour faire mon premier paiement sur celle que j'ai !!! »

Facile.

Un financier amateur a pris, cette année, de fortes colottes à la Bourse. Il en parlait l'autre soir chez un comédien de ses amis :

« Il n'y a donc pas un moyen de manda celui-ci, mi-plaisant, mi-sérieux, de gagner à coup sûr à la Bourse ? »

« Mais si, fit l'autre, mais si, il y a un moyen, seulement je suis le seul homme qui ne puisse pas s'en servir ! »

Paysannerie.

Les Corsés sont parfois plus normands que les propres habitants de la vallée

CHOSSES ET GENS DE CHEZ NOUS

LA TRUFFE

Elle est noire, mais belle. Ronde, odorante, grenue, elle habite l'hiver les dindes de Noël : elle les farcit, les marbre, les médaille. Le rôti patiné de graisse et de feu, dès que la pointe du couteau détache le « bonnet d'évêque », exhale ses baumes et son encens. Les cuisiniers-poètes — les pires des gâte-sauces et des rimeurs — l'ont qualifiée de « diamant noir ». L'image crisse sous la dent. Ne comparons point l'incomparable. Conservons à la belle brune son nom cru, noble comme un nom paysan, qui emplit le nez jusqu'à l'âme. Le diamant noir, c'est l'anthracite. Et il vaut mille fois mieux, entre nous, cuire la truffe à la cendre et à la braise de bois.

Née molle et blanche dans la terre d'Oc exposée au levant ou au midi, elle devient ferme et brune en vieillissant. C'est alors que vraiment elle « inspire » l'amour... Son règne commence vers la mi-décembre. Après les pluies bénies de la Saint-Roch (elle croit alors sur le roc), les matins acerbés et vifs d'un clair hiver parfument son contour, sa chair et ses vertus. La truffe a besoin des gelées comme le cœur a besoin d'épreuves.

C'est à l'ombre élaguée du noisetier, du charme, du hêtre, du châtaignier, du chêne surtout — chêne noir, chêne blanc, chêne vert — qu'elle se forme en secret. Rien ne décèle son gîte, sinon (aux yeux avertis) la nudité du sol qui la recouvre. Pas une boucle de lichen, pas un poil d'herbe. La terre est chauve. Toutes les calvities ne sont pas aussi fécondes. La truie et le chien — lequel arbore une truffe au museau — sont les auxiliaires familiers du « caveur ». Noble métier d'ailleurs que celui-ci. Louis XV enfant s'y amusait. Son grand-père, le roi de Sardaigne, fort expert lui-même à ce jeu, lui avait envoyé pour étrennes une pioche spéciale, un Savoyard et deux petits chiens.

La truffe a aussi sa place et ses titres dans l'histoire des Lettres. Cuite sous la cendre (on l'accommodait d'épices et de bardes de lard), elle a réjoui le palais de ces petits maîtres, précieux, raffinés et mourants — tous aussi gaillards au déduit qu'à table — qui soupiaient chez la marquise de Rambouillet. Instruit qu'on y servait un tel mets (Vénus au lieu d'une pomme devait tenir une truffe dans sa main) on s'étonne moins de l'impatiente ardeur de Montausier, le jour de ses noces. Tallemand nous a rapporté tout chaud le scandale : le marquis se dévotant dès le seul de la chambre nuptiale, « consumma d'abord le mariage et passa le reste de la nuit à pousser de beaux sentiments ». Il est juste de rappeler que la rebelle Julie était d'un blond de feu qui la faisait comparer à la « belle lionne », et que Montausier, réputé pour sa fougue en campagne, attendait depuis plus de dix ans.

Certes, avant l'hôtel de Rambouillet, les amoureux et les gourmets s'ignoraient pas la truffe. Elle est aussi vieille que la goutte. Un poète de Charles V, Eustache Deschamps, a consacré une ballade entière à la maudite. L'indigestion dicta cette impiété...

L'histoire ajoute que, lorsqu'elle se fut épuisée en baume et en arôme, cette truffe suprême (cœur sombre et fidèle), il n'eut pas le courage de la jeter. Il la mangea. Ce n'était plus qu'une boule amère et blettie. Destin des truffes et des jours ! Et quelle moralité pour une fable ! Cependant, vu la rareté des rimes en uff, le malheureux ne put aller jusqu'au bout du premier quatrain.

Leon LAFAGE.

d'Auge. Au début d'août, M. Campinchi circulait en auto à travers l'île merveilleuse. Un soir, un peu perdu, il interpella un berger :

— Est-ce que je suis encore loin de Bastia ?

Le berger retira sa pipe avec courtoisie, et :

— Moins loin que vous ne croyez, répondit-il simplement.

Clientèle.

Le juge. — Vous vous êtes mis dans une mauvaise situation en donnant de la

Mais il s'agissait d'un champignon du nord, crotte sèche et rêche des terroirs de marne et de craie. Il n'est de truffe noire, veinée d'ambre ou de lis et qui se nue d'un reflet violâtre quand on la tranche à la lame d'argent, il n'est de vraie truffe, en un mot, que du pays des chênes et des troubadours. La zone brune dut même jadis être assez limitée puisque, de tradition, les caveurs de la Dordogne font grief au pape cadurcien Jean XXII, d'avoir, durant son pontificat en Avignon, importé le chêne sacré dans le Comtat. Plants de Quercy, plants de Périgord furent baptisés au vin pourpre de Châteaufort par des cardinaux qui savaient vivre, et, de nos jours, à la Sainte-Estelle, nos fêlibres confirment le sacrement.

Mais le siècle truffé par excellence, avant les beaux jours de Tortoni et du Café Anglais, ce fut le dix-huitième. Sans truffe, alors, pas de dîner avouable. A la serviette, à la cendre, en roche, en croûte, en rôti, elle fume au nez du Régent et de son « petit corbeau noir », la Parabère. Elle mitonne au vin d'ay relevé d'arômes dans les casseroles d'argent de la Pompadour. Elle imprègne de ses essences les clauses de relevances seigneuriales et de droits décimaux. Elle parfume le banquet des philosophes...

Hélas ! durant « les désastreuses années de la Révolution », où — la plume de Grimod en grince et crache d'horreur — « il n'arriva pas un seul veau turbot à la Halle », la truffe resta terrée comme une ci-devant. Aussi, avec quel lyrisme enivré, aux soirs du Directoire, « quand le cœur s'est métamorphosé en gésier », Brillat-Savarin salue-t-il la résurrection et le retour du « diamant de la table » !

Aux truffes à la peau chagrinée « et dont la plénitude arrondit le contour » — lesquelles font prime à Paris — il faut préférer la truffe inégale, tout en bosses, loupes et creux, durement mûrie au voisinage des vignes dans les terres rouges et pétées. Plus ferme que l'autre, sa chair paysanne distille, suaves et purs, tous les « esprits » de la garrique et du causse.

On connaît ses vertus en amour. Sait-on ses charmes dans la disgrâce ? Ce gourmet illustre, déchu et ruiné, n'avait conservé des fêtes de naguère qu'une truffe, une seule, qu'il gardait en l'absence de doubles louis dans la poche de son habit élimé. Cette friandise relique, aux nuits de jeune et d'amertume, il la portait voluptueusement à son nez. Il revoyait ses Pompadours et ses Parabères, ses amis envolés, si généreux hier à sa fortune. Il dinait d'une odeur et s'enivrait d'un souvenir.

L'histoire ajoute que, lorsqu'elle se fut épuisée en baume et en arôme, cette truffe suprême (cœur sombre et fidèle), il n'eut pas le courage de la jeter. Il la mangea. Ce n'était plus qu'une boule amère et blettie. Destin des truffes et des jours ! Et quelle moralité pour une fable ! Cependant, vu la rareté des rimes en uff, le malheureux ne put aller jusqu'au bout du premier quatrain.

Leon LAFAGE.

morphe au lieu de quinine au défunt. C'était une bête malheureuse.

Le pharmacien.

« A qui le dites-vous, monsieur le juge, c'était mon meilleur client ! »

Changement à vue.

Mistinguet, sur la Côte d'Azur, montre une jeune danseuse qui descend vers la plage :

— Oh ! fait miss, oh ! elle a dû avoir depuis hier bien du plaisir : ses cheveux sont devenus blonds en une nuit !

LE LISEUR.

Chronique du Lot

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Nominations

M. Rouget, agrégé de grammaire, délégué dans les fonctions de professeur au Collège de Romans, est nommé à titre provisoire, professeur agrégé de 6^e au lycée de Cahors, en remplacement de M. Combarieu appelé à une autre résidence.

M. Mercadié, agrégé de physique, délégué pour l'enseignement de la physique au lycée de Tulle, est nommé, à titre provisoire, professeur agrégé de physique au lycée de Cahors, en remplacement de M. Farge, admis à la retraite.

M. Bouchet, professeur agrégé de philosophie au lycée de Cahors, est nommé professeur agrégé de philosophie au lycée d'Auch.

M. Lacombrade, professeur agrégé des lettres au lycée de Cahors, est nommé professeur agrégé (même ordre) au lycée de Toulouse.

Mlle Lescur, professeur agrégée d'anglais au lycée de jeunes filles de Cahors, est nommée professeur agrégée d'anglais au lycée de Bordeaux.

Mlle Enelofs, répétitrice chargée provisoirement des fonctions de stagiaire à l'économat au lycée de jeunes filles d'Aurillac, est déléguée provisoirement pendant l'année scolaire 1936-37 dans les fonctions d'adjointe d'économat au lycée de jeunes filles de Cahors (poste rétabli).

Mlle Isnard, licenciée, admissible à l'agrégation d'Histoire 1936, est déléguée pendant l'année scolaire 1936-37 pour l'enseignement de l'histoire au lycée de jeunes filles de Cahors, en remplacement de Mlle Ogier, appelée à une autre résidence.

Mlle Ogier, professeur agrégée au lycée de jeunes filles de Cahors, est nommée en la même qualité au lycée de jeunes filles d'Anney.

Mme Verdin, chargée de cours au collège de jeunes filles de Figeac, est nommée au collège de jeunes filles de Bône.

M. Lorenzi, professeur titulaire (licencié) de grammaire au lycée de Bastia, est nommé professeur titulaire (licencié) de lettres et de grammaire au lycée de Cahors (chaire créée).

Mlle Dagoreau, professeur de collège, déléguée au lycée de jeunes filles de Cahors, est déléguée pour l'enseignement de la philosophie au lycée de Troyes.

Mme Picon, professeur au lycée de jeunes filles de Cahors, actuellement en congé, est déléguée pour l'enseignement de la philosophie au lycée du Puy.

Mme Lacombrade, professeur agrégée au lycée de jeunes filles de Cahors est nommée professeur agrégée pour l'enseignement du grec au lycée de Toulouse.

Mme Bergonier, professeur de collège, déléguée au lycée de garçons d'Albi, est déléguée en 1936-37 pour l'enseignement du grec au lycée de jeunes filles de Cahors, en remplacement de Mme Lacombrade appelée à une autre résidence.

Mlle Reynaud, certifiée d'espagnol 1936, est nommée professeur de collège, et est déléguée pendant l'année scolaire 1936-37 pour l'enseignement de l'espagnol au lycée de jeunes filles de Cahors (création).

Mlle Juhel, professeur au collège de jeunes filles d'Arras, est nommée professeur de latin au collège de jeunes filles de Figeac, en remplacement de Mlle Seconds, décédée.

M. Massol, concierge au lycée de jeunes filles de Cahors, est nommé concierge au lycée de garçons de Cahors, en remplacement de M. Rescoussié (décédé).

Mme Massol, aide-concierge au lycée de jeunes filles de Cahors, est nommée aide-concierge au lycée de garçons de Cahors, en remplacement de Mme Rescoussié.

Enseignement technique

Nominations

M. Varietas, titulaire du certificat d'aptitude à l'enseignement pratique, est délégué dans les fonctions de professeur technique, chef des travaux de 6^e classe à l'école pratique de Souillac, en remplacement de M. Larbec, pourvu d'une autre affectation.

M. Larbec, professeur technique, chef des travaux de 4^e classe à l'école pratique de Souillac, est affecté en la même qualité à l'école de métiers de Marseille (emploi créé).

M. Roussel, professeur-adjoint de 4^e classe à l'école pratique de Souillac, est affecté en la même qualité, à l'école pratique de Brive, en remplacement de M. Favriau, pourvu d'une autre affectation.

Enseignement secondaire

Examens du baccalauréat

2^e session 1936

En exécution des instructions ministérielles du 16 avril 1934, il a été procédé au tirage au sort qui doit décider de la nature des épreuves écrites de langues vivantes étrangères aux examens du baccalauréat de l'enseignement secondaire (session d'octobre 1936), séries A et B.

Le sort a déterminé comme suit la nature des épreuves dont il s'agit :
Série A : Version suivie d'un thème.

Série B : 1^{re} langue, version suivie d'un thème ; 2^e langue, composition.

Office départemental des Mutilés

M. le médecin-chef du Centre d'appareillage de Montpellier, a fait parvenir à l'Office pour être porté à la connaissance des mutilés du département du Lot l'avis suivant :

Je crois devoir vous informer que, conformément aux dispositions des 2 et 3 paragraphes de la circulaire n° 67.218 Ap. du Ministère des Pensions, au sujet de la mise en application dans les établissements de l'Etat de la semaine de 40 heures après entente avec les représentants du personnel et les représentants des Associations des mutilés, les ateliers et solidement les bureaux du Centre d'appareillage de Montpellier seront complètement fermés pendant la journée de samedi ; ils seront ouverts, par contre, les cinq autres jours de la semaine, de 8 heures à 12 heures, et de 14 heures à 18 heures.

Elèves officiers de réserve

Dans la liste n° 2, par ordre de mérite, de jeunes gens ayant obtenu, en 1936, le brevet de préparation militaire supérieure (artillerie) et susceptibles d'être admis dans un peloton d'instruction d'élèves officiers de réserve d'artillerie au moment de leur incorporation, nous relevons les noms de MM. Mirabel, Négrier, Tardieu, du recrutement de Cahors.

Les Allocations militaires

L'article 13 de la loi du 23 décembre 1933 avait fixé à 12 0/0 du contingent incorporé le nombre des demandes d'allocation militaire auxquelles le Conseil départemental pouvait donner une suite favorable. Cette mesure limitative a été abrogée par l'article 6 de la loi du 17 mars 1936.

Les intéressés qui antérieurement au 18 mars 1936 avaient été l'objet d'une décision de rejet motivée par le pourcentage légal de limitation, pouvaient, s'ils le jugeaient à propos, former un recours devant la commission supérieure des allocations militaires qui, elle, n'a jamais été liée par la règle du pourcentage.

En conséquence, les familles qui, malgré leur situation nécessitante, n'avaient pu bénéficier de l'allocation demandée en raison des dispositions de la loi du 23 décembre 1933 et dont le soutien indispensable est encore sous les drapeaux, ont la faculté d'introduire une nouvelle demande devant le Conseil départemental.

Il est bien entendu que toute requête ayant déjà fait l'objet d'un appel devant la Commission supérieure, qu'une décision soit ou non intervenue, ne saurait être renouvelée.

Inspection des pharmacies

Le crédit maximum mis à la disposition de chaque département, au titre de l'année 1936, pour le remboursement des frais d'inspection des pharmacies, dépôts de médicaments et substances vénéneuses et des établissements d'eaux minérales est fixé pour le Lot à la somme de 1.135 fr.

Les délégués de toutes les Caisses régionales de crédit agricole se sont réunis.

Un grand nombre de questions furent posées sur la mobilisation des effets créés par les coopératives en contre-partie du blé dont elles prennent livraison. Toutes les indications ont été données aux Caisses régionales pour qu'elles disposent de l'intégralité des sommes dont elles ont besoin pour satisfaire toutes les demandes qui leur seront adressées par les coopératives.

Ainsi, tous les producteurs de blé de moins de cinquante quintaux sont assurés d'un paiement immédiat et intégral. Pour les quantités livrées supérieurement à cinquante quintaux, un acompte de 2/3 sera immédiatement consenti.

Perception

M. Gigou, ex-soldat du 273^e régiment d'artillerie, est nommé percepteur de 4^e classe, à Payrac (Lot).

Postes

M. Rigal est nommé auxiliaire distributeur des P.T.T. à Albas.

L'expédition des eaux-de-vie

L'« Officiel » publie un décret précisant que, par dérogation aux dispositions réglementaires visant l'emballage des colis postaux, les eaux-de-vie logées dans des fûts en bois résistants et complètement étanches sont, à titre de tolérance, admises au transport par colis postaux dans le régime intérieur continental.

EDEN

SAMEDI, DIMANCHE (en soirée)

DIMANCHE (matinée)

Shirley TEMPLE

DANS

C'est pour toujours

AVEC

Gary COOPER et Carole LOMBARD

EN COMPLEMENT

Le Roi

des Champs-Élysées

AVEC

Buster KEATON

Colette DARFEUIL, Madeleine GUILTY

et Paulette DUBOST

et

un véritable petit chef-d'œuvre

PETIT MOULIN HOLLANDAIS

dessin animé en couleur

L'INSCRIPTION DES ARTISANS AU REGISTRE DES MÉTIERS

Par décret en date du 14 août 1936, les artisans remplissant la condition de maître-artisan, donnée par la loi du 26 juillet 1925 et du 27 mars 1934, déjà établis à cette date, doivent dans le délai de 3 mois, à dater de l'entrée en vigueur de ce décret, soit jusqu'au 17 novembre 1936, requérir leur inscription sur le registre des Métiers, même si leur entreprise constitue un fonds de commerce au greffe du Tribunal de Commerce dans le ressort duquel se trouve son exploitation.

A l'appui de sa déclaration, le requérant devra produire le certificat justifiant de la qualité d'Artisan, prévu par l'article 6 de la loi du 27 mars 1934.

Ce décret est applicable également aux Artisans étrangers.

Le Soutien artisanal se tient à la disposition des Artisans pour leur fournir tous renseignements utiles pour demander leur inscription et le modèle de la demande du certificat d'Artisan.

Pour tous renseignements, écrire au « Soutien Artisanal », 37, rue du Repos, Paris, XX^e arrondissement.

Le retour à l'heure normale

Par suite des accords conclus avec la Grande-Bretagne et la Belgique, l'heure d'hiver sera rétablie dans la nuit du 3 au 4 octobre.

A minuit, donc, les horloges seront retardées d'une heure. Les grands réseaux de chemins de fer ne mettront en vigueur leurs horaires d'hiver que le 15 octobre.

La loterie des régions libérées

Le tirage de la septième série de la loterie des régions libérées a eu lieu samedi soir, au Casino municipal de Malo-les-Bains.

En voici les résultats :
Tous les billets dont les numéros se terminent par 164, 344, 124 et 623 gagnent 2.000 francs.

Tous les billets dont les numéros se terminent par 121 gagnent 10.000 francs.
Les numéros suivants gagnent 100.000 francs : 093.394, 068.947, 089.872, 124.327, 123.188, 028.483, 036.671, 099.141, 098.772, 001.967, 023.433.

Les numéros suivants gagnent 300.000 francs : 016.367, 038.873, 068.256.

Les numéros suivants gagnent un million : 101.864, 097.352.

Exequatur

L'exequatur a été délivré à M. Alfredo Léoni, consul de la République Argentine à Marseille, avec juridiction sur le département du Lot.

Mouvement des vins

Le mouvement des vins dans le Lot, pendant le mois d'août 1936, est le suivant :

Quantités de vins enlevées des chais des récoltants : 8.065 hectolitres.

Antérieurs de la campagne : 138.779 hectolitres.

Total : 146.844 hectolitres.

Quantités de vins soumises au droit de circulation : 12.962 hectolitres.

Antérieurs de la campagne : 136.762 hectolitres.

Total : 143.724 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 11.567 hectolitres.

Marché du travail

La situation du marché du travail, pendant la semaine du 31 août au 5 septembre 1936, dans le Lot, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 4 hommes, 3 femmes.

Interlocaux : 4 hommes, 3 femmes.

En extra : 1 homme.

Demandes d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 6 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 4 hommes, 1 femme.

« Le fonds municipal de chômage a secouru 3 femmes. »

Routes Nationales et Chemins de Grande Communication

Cylindrages et revêtements

Opérations probables pendant la semaine du 21 au 27 septembre 1936 :

1^o Cylindrages. — R.N. N° 140, de 51 km. 500 à 52 km. 500, entre Bretenoux et St-Céré ; C.G.C. N° 44, de 2 km. à 2 km. 800, entre Pomarède et Loupiac ; N° 43, de 13 km. 700 à 14 km. 400, entre le Pont de Saint-Cirq-Lapopie et Crégols.

2^o Revêtements. — R.N. N° 140, de 50 km. à 51 km., entre St-Céré et Bretenoux.

3^o Goudronnages. — R.N. N° 677, de 2 km. 200 à 3 km. 200, entre Le Boutel et Laverge ; C.G.C. N° 48, de 27 km. à 29 km. 950, entre St-Céré et Leyme ; N° 15, de 0 km. à 5 km., entre Planioles et Cardaillac.

4^o Grands travaux. — R.N. N° 111. Rectifications des « tournants de Concois » entre les P. K. 22 km. 292 et 24 km. 220 ; N° 673. Elargissement « du pont du Bléou » au P.K. 71 km. 823, entre le Vigan et Gourdon.

Violée par son pédicure !

Ca ne lui serait pas arrivé, si elle avait employé le Diabole qui guérit des cors en six jours pour toujours. Toutes pharmacies, 3 fr. 95. Exigez bien « Le Diabole ».

Poste automobile rurale

Le 16 octobre 1936, à 11 heures, il sera procédé en séance publique à la Direction des P.T.T. à Cahors, rue des Cadourques, n° 1 bis, à l'adjudication de l'entreprise du service de poste-automobile rurale de Payrac.

Les personnes qui désirent prendre part à cette adjudication doivent en faire la demande par écrit au Directeur des P.T.T. à Cahors. Les demandes devront parvenir le 30 septembre au plus tard. Les intéressés devront joindre à leur demande une pièce établissant leur nationalité (carte d'électeur, livret militaire, etc.).

Les candidats peuvent prendre connaissance du cahier des charges à la Direction des Postes et Télégraphes à Cahors et au bureau de Payrac.

Nouveaux timbres français

L'administration des P.T.T. fait connaître qu'en vue de contribuer à la publicité entreprise en faveur de l'Exposition internationale qui aura lieu à Paris en 1937, elle a autorisé l'émission d'une série de six timbres-poste commémoratifs, dont les modèles ont été choisis après concours par la direction générale des Beaux-Arts et le commissariat général de l'Exposition.

La série comprendra les valeurs suivantes :

1) 20 centimes, 30 centimes, 40 centimes et 50 centimes petit format, type Galanis.

2) 90 centimes et 1 fr. 50 grand format, type Daragnes.

Ces figurines seront prochainement mises en vente dans tous les bureaux de poste.

Leur durée de validité n'est pas limitée.

JALAPA

le bon détacheur
LE PLUS ANCIEN - LE MOINS CHER
Dégraisse et nettoie bien
TOUS TISSUS, ROBES ET VÊTEMENTS
En vente chez les Droguistes, Epiciers, Merciers, et à l'Épicerie du JALAPA, à Bordeaux

Pris dans un engrenage

M. Gabriel Roucaud, propriétaire à Teyssieu, au cours des travaux de battage, a eu la main gauche prise dans l'engrenage de la batteuse. Il a été conduit à l'hôpital où il a dû subir l'amputation du pouce.

Tombé de 9 mètres

Le jeune André Blaty, 15 ans, de Paris, en vacances à St-Germain-du-Bel-Air, était monté sur une tour qui surplombe la vallée de « Rivalet » (commune de Concorès), d'une hauteur de 9 mètres. Tout à coup, il sentit que les pierres de la tour se détachaient. Il voulut descendre, mais il était trop tard, le mur s'écroula. Le jeune Blaty fut précipité dans le vide. Dans la chute, il eut les poignets fracturés.

Heurté par un autocar

Jeudi soir, vers 19 heures, le jeune Robert Serres, de St-Projet, rentrait chez lui à bicyclette, lorsqu'il fut heurté par un autocar et projeté sur la route. Le jeune cycliste fut relevé aussitôt et transporté à l'hôpital de Cahors où son état a été jugé très grave.

Une ruade

M. Valette, du Causse, passait à bicyclette près de ses vaches, lorsqu'une d'entre elles lança une ruade et toucha son propriétaire à l'œil droit. M. Valette devra observer un repos assez long.

Contravention

Pour défaut de registre des voyageurs, contravention a été dressée à Mme veuve Malvy, hôtelière à Alvingnac.

Triple contravention

Pour défaut de numéro arrière à sa remorque, de bandages métalliques, de permis de circulation, une triple contravention a été dressée à M. C..., de Gourdon.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 12 au 19 septembre 1936

Naissances

Courbières Marie, avenue Ch.-Freycinet, Vincens Nicole, rue Brives, 18.
Cazou Gilbert, rue Wilson.
Lapage André, rue Wilson.
Auzi Claudine, rue Wilson, 46.

Publication de mariage

Lagane Pierre, typographe, et Arnal Juliette, ouvrière d'imprimerie.

Mariages

Signals Roger, charcutier, et Boissel Eugénie, s. p.
Bo Léonce, s. p., et Reilhes Mireille, s. p.
Bardy Jean, négociant, et Lambert Jeanne, professeur de musique.

Décès

Ressayre Germaine, veuve Nouvel, s. p., 60 ans, rue Wilson.
Garnier Gabriel, retraité, 71 ans, rue Emile-Zola, 52.
Selves Robert, s. p., 66 ans, rue Neuvedes-Badernes, 11.
Dumery Marie, veuve Pezet, s. p., 66 ans, rue du Docteur-Bergougnou.

Bergon Jules, imprimeur, 80 ans, rue de la Chartreuse, 1.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 19

DIMANCHE 20 (à 21 heures)
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Jacqueline FRANCELL

Adolf WOHLBRUCK

DANS

Le Baron Tzigane

d'après l'opérette célèbre

de Johan STRAUSS

CAHORS

Espérons !...

Une fois de plus, deux braves piétons ont été victimes, l'un du mauvais état du trottoir de l'hôpital, l'autre du manque de lumière, rue Anatole-France et cela, vendredi soir. Bah ! dira-t-on, un accident de plus ou de moins, ça ne compte plus !

Eh ! oui ! c'est le raisonnement de ceux qui n'ont pas à fréquenter ces endroits, mais tout le monde ne dit pas la même chose.

La mauvaise saison arrive : dans une quinzaine de jours, aura lieu le retour à l'ancienne heure. C'est donc le moment de faire ce qui aurait dû être fait depuis longtemps, à savoir, la réparation des trottoirs et l'installation de quelques becs de gaz supplémentaires. C'est de toute nécessité dans les artères fréquentées et notamment celles qui aboutissent à la gare. On n'aurait pas à regretter les accidents qui, tous les ans, pendant la mauvaise saison s'y produisent. Ayons espoir que les réclamations, enfin, seront entendues !!! — L. B.

Economat de l'E.P.S.

À la suite du concours qui a eu lieu jeudi dernier, 17 septembre, M. Emile Combrouse, classé premier, est nommé économat de l'École Primaire Supérieure de Cahors.

Cette nomination aura effet à compter du 1^{er} octobre 1936.

Union des Femmes de France

On nous prie d'insérer :

Les sociétés de la Croix-Rouge (Union des femmes de France et de secours aux blessés militaires) sont invitées par le Chapitre Cathédral à assister à l'intronisation solennelle de Monseigneur Moussaron, nouvel évêque du diocèse qui aura lieu le lundi 21 courant, à dix heures et demie précises en l'église Cathédrale de Cahors.

Des places seront réservées aux sociétaires.

Hyménée

Samedi matin, a été célébré à Cahors le mariage de Mlle Jane Lambert, la gracieuse fille de Mme et M. Lambert, le minotier bien connu, avec M. Jean Bardy, fils de Mme et M. Bardy, l'excellent employé du P.O. Midi à Cahors.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Madame et Monsieur BOURJADE, Professeurs de musique, 1^{er} prix du Conservatoire de Toulouse, informent leurs élèves de la reprise des cours et leçons particulières à dater du 1^{er} octobre, 24, rue de la Préfecture.

Obsèques

Vendredi matin ont été célébrées les obsèques de notre confrère, M. Jules Bergon, ancien imprimeur et ancien directeur du « Réveil du Lot ». Une foule considérable a suivi le char funèbre qui était recouvert de nombreuses et superbes couronnes et a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous renouvelons à Mme et M. Antonin Bergon, à ses enfants, à Mme P. Bergon, à tous les parents nos bien sincères condoléances.

Les réfugiés espagnols

Dans quelques jours, les réfugiés espagnols seront répartis dans les diverses communes du Lot. Vendredi soir, 35 réfugiés ont quitté Cahors pour rentrer à Barcelone.

Fête de Labéraud

Nous rappelons que la fête votive de Labéraud sera célébrée les 19, 20 et 21 septembre. Le programme est bien composé. Il comprend toutes les attractions, jeux, bals, départ d'un ballon, qui ne manqueront pas d'intéresser les nombreux visiteurs auxquels le meilleur accueil sera réservé, comme tous les ans.

Prolongation de détention

Georges-Louis Capelle, détenu à la prison de Cahors avait demandé sa mise en liberté provisoire. Une ordonnance de M. Héguy juge d'instruction rejette la demande et prolonge de 20 jours la détention de Capelle.

Grave accident

M. Sahuc, employé chez M. Larrière, entrepreneur de battages, à Sainte-Alauzie, a été victime d'un grave accident. Il a été pris entre une presse à paille et la batteuse. Il a reçu les soins du docteur Rougier qui a constaté que Sahuc avait plusieurs côtes brisées.

Accident

En procédant à l'élagage de platanes, M. Ayral, employé à la Cie du Bourbonnais, s'est blessé à la main gauche. Il a reçu les soins de M. le docteur Alazard.

Arrestation

La gendarmerie de Versailles, sur mandat du juge d'instruction de Cahors, a procédé à l'arrestation du nommé René Pouzalgues, 25 ans, de Montfaucon, inspecteur d'assurances, inculpé de plusieurs escroqueries.

Pouzal

cidés à ne vendre exclusivement leurs chasselas que sur la place Gambetta. Les cours des 15, 16, 17 et 18 septembre oscillent entre 100 et 140 fr. les cinquante kilos, suivant qualité, alors que les prix officiels de Moissac variaient de 125 fr. à 160 fr.

A part les huit acheteurs installés à demeure à Castelnaud, de nombreux négociants fréquentent nos marchés journaliers.

Coopérative agricole de vente de blé. — La mise au point des coopératives pour le fonctionnement de l'Office du blé dans le Lot étant terminée, une réunion des membres de la Coopérative de Castelnaud-Montrater aura lieu dimanche prochain, 20 septembre, à douze heures légales, dans la salle des fêtes pour étudier les mesures à prendre en vue de l'écoulement des blés à la vente.

Tous les agriculteurs sont invités à cette réunion pour faire assurer leurs ventes par cette société.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Castelnaud se réunira en séance publique aujourd'hui, dimanche, 20 septembre, à 14 heures légales.

Ordre du jour : Nombreuses questions intéressantes.

Montoucu.
Fêtes des 19, 20 et 21 septembre. — Programme 19 septembre : 18 heures, arrivée de la musique sous la direction du chef d'Orchestre de l'Harmonie Moissagaise ; 20 heures, retraite aux flambeaux, départ d'un ballon sur la place de la République ; 21 heures, grand bal de nuit.

Dimanche, 20 septembre : 10 heures, aubade par la musique sur les différentes places de la ville ; 11 h. 30, apéritif-concert ; de 15 à 16 heures, concert instrumental sur le kiosque de la Promenade ; 17 heures, grand bal de jour ; 20 heures, grande illumination de toutes les artères de la ville, brillant feu d'artifice, embrasement féérique de la tour ; 21 heures, grand bal de nuit.

Lundi, 21 septembre : 11 heures, apéritif-concert ; 14 heures, grande course cycliste, courses pédestres, jeux divers ; 17 heures, bal de jour ; 22 heures, départ d'un ballon et grand bal de nuit.

Attractions nombreuses et variées. Accueil cordial à tous les visiteurs.

Puy-l'Évêque.
Concours de tir. — Voici la liste des principaux gagnants du concours de tir organisé à Puy-l'Évêque par l'Union sportive puy-l'évêquoise :

Premier prix, M. Pierre Bourdet, un permis de chasse ; 2° M. Roux, un appareil photographique ; 3° M. Rey, une montre-bracelet ; 4° M. Delate, un chronomètre ; 5° M. Chavanié, une médaille ; 6° M. Marcouly, un porte-monnaie ; 7° M. Vayssié, un porte-cigarettier ; 8° M. Bernié ; 9° M. Sarandon.

Vire.
Echos du Concours agricole de Duravel. — Plusieurs de nos braves cultivateurs ont remporté dimanche, 13 septembre, une moisson de lauriers au Concours Agricole de Duravel.

Qu'on en juge par l'extrait ci-après du palmarès général.

Vaches de travail, 6° prix, 40 francs : M. Gabriel Delburg à Tafel.

Prix cultureux : Rappel de 1° prix : 100 francs (hors concours) : M. Baldès, à Trigodina ; 2° prix : 70 francs : M. Ayraud, à La Chambre.

Cultures spécialisées : 3° prix ex aequo : 25 francs : M. Edouard Durou, à Gaudou et M. Gabriel Delburg, à Tafel.

Chais : Prix unique de 75 francs : M. Edouard Durou, à Gaudou.

Vins : vins nouveaux : 1° prix : M. Ayraud, à La Chambre ; 2° prix : M. Baldès, à Trigodina ; 4° prix : M. Filhol Gabriel, à Vire.

Vins blancs : Diplôme à M. Edouard Durou, à Gaudou.

Vins vieux : 3° prix : M. Filhol Gabriel, à Vire.

Prix d'honneur : Médaille d'argent offerte par la Société des Agriculteurs de France : M. Baldès, à Trigodina.

A tous, nous adressons nos sincères félicitations. — D.

Arrondissement de Figearc

Figearc.
Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Loubet.

Après avoir pris connaissance de devis présentés par M. le Ministre de l'Éducation Nationale et des Beaux Arts relatifs à des travaux de réparations à l'Église St-Sauveur et à l'Église Notre-Dame-du-Puy (monuments classés), le Conseil municipal les approuve et accepte le principe d'une participation de la Ville à la dépense.

L'enquête réglementaire au sujet de la demande de reconnaissance de deux chemins ruraux présentée à la Commission départementale par délibération du 16 juillet dernier n'ayant occasionné ni observations ni réclamations, le Conseil municipal décide de confirmer cette demande.

Communication est ensuite donnée d'une lettre de la concierge du collège de jeunes filles faisant connaître sa démission à dater du 31 décembre 1936.

Une indemnité pour chaussures et bicyclettes est allouée aux agents de police.

Le Conseil municipal déclare donner la garantie de la ville pour le paiement des annuités d'un emprunt de 300.000 fr. que l'Hôpital-Hospice se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour des travaux d'agrandissement.

En présence de l'insuffisance des ressources communales, il est décidé qu'à l'avenir, une participation sera demandée aux usagers pour couvrir les dépenses de travaux exécutés avec le concours du Service du Génie rural quel que soit le taux des subventions accordées par l'Etat ou le Département. Cette participation pour-

ra être faite en nature ou en espèces.

Constitué ensuite en Comité secret, le Conseil Municipal arrête la liste des admissions à l'Assistance aux Vieillards, à l'Assistance aux Femmes en Couches et à l'Assistance Médicale Gratuite.

Collège Champollion. — Le principal du collège Champollion a l'honneur d'informer les familles qu'il se tient, dès maintenant, à leur disposition pour leur fournir tous renseignements utiles en vue de la prochaine année scolaire.

M. le Principal reçoit :
1° Le lundi et le mercredi, de 10 h. à midi.

2° Le samedi et le jour de la foire, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h.

M. le Principal ne recevra le jeudi 1° octobre et le jour de la rentrée que les familles des pensionnaires. En conséquence, les externes devront être présentés, de préférence, dans la deuxième quinzaine de septembre et aux jours et heures indiqués.

Probité. — Le jeune Cavarroc, 12 ans, a trouvé sur la voie publique un bracelet d'une grande valeur qu'il s'est empressé de déposer au commissariat de police où il a été réclamé par Mlle Marthe Lacaze. Félicitations au jeune Cavarroc.

Foire. — Voici les cours pratiqués : Bœufs de boucherie, 3,40 à 3,50 ; veaux de lait, 5 fr. ; porcs gras, 5 fr. 40 (le tout le kilo, poids vif).

Poules, 8 fr. ; poulets, 9 à 10 fr. ; pintades, 25 à 28 fr. ; canards communs, 7 fr. 50 à 8 fr. ; pigeons, 10 à 12 fr. (le tout la paire).

Lièvres, 12 à 14 fr. ; lapins, 3,50 à 4 fr. le kilo.

Œufs, 4 fr. 50 à 5 fr. la douzaine ; beurre, 10 à 12 fr. le kilo.

Froment, 27 à 30 fr. ; avoine, 8 à 10 fr. ; haricots ronds, 23 à 25 fr. (le tout le double décalitre) ; pommes de terre, 0 fr 50 à 0 fr. 60 le kilo.

Fromages : Cantal, 9 à 10 fr. le kilo ; fromages du pays, dit « cabécous », 25 à 28 fr. le cent.

Perdreaux, 12 à 14 fr. la pièce.

Foire très importante, beaucoup d'affaires traitées. Légère baisse cependant sur les cours de la foire précédente.

Etat civil du 4 au 18. — Naissances : Van Sante Fernand-Emile-Marie-Shiislain ; Buel Yvan-Joseph-Marius ; Mazet Hugette-Rolande.

Mariage : Déléris Hervé-Raymond-Marius à Marmiesse Raymond-Hugette.

Décès : Pérou Célestine, veuve Pierre, dit Vaysse, 82 ans ; Marmand Marguerite, veuve Corn, 86 ans ; Péchaudrel Angèle, veuve Vergnol, 73 ans ; Molinié Fernande-Marguerite-Marie, 46 ans ; Gréaoul Félix, 66 ans ; Bouteau Catherine, 74 ans.

Service des pharmaciens. — Aujourd'hui, dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Labro, Place Champollion.

Le Bourg.
Accident. — Dimanche, des jeunes gens du Bourg s'étaient rendus à Rocamadour, à bicyclette.

Au retour, l'un d'eux, Rémy Teysdère, a fait une chute au croisement des routes de Gramat, Lacapelle et Figearc.

Dans la chute, il a été assez sérieusement blessé à une main.

Espédaillac.
Acte de probité. — M. Antonin Cazelles, domicilié dans le bourg, trouva sur la place publique une chaîne en or qu'il s'empressa de remettre entre les mains de M. Cané, adjoint au maire. Ce bijou appartenait à une dame en villégiature dans notre localité, qui fut tout heureuse de rentrer en possession de son bien.

Nous adressons à M. Cazelles nos félicitations pour son acte de probité.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon.
Grand Prix cycliste des Commerçants du 20 septembre. — D'autres engagés sont encore venus grossir la liste des partants. Ce sont les locaux Dauliac et Delmas ; Bisseron, de Paris, champion de France, professionnel 1933-1934 et Robert Godard, champion de France amateurs et indépendants 1935-1936 ; Bon, Deschamps, Duroziez, d'Agen.

Les nombreux sportifs qui viendront dimanche à Gourdon assisteront à un belle empoignade, dont le résultat restera incertain jusqu'à la fin. Remise des dossards, 14 h., place du monument, départ, 14 h. 30.

Emplacements réservés aux voitures : Avenue du Foirail, Allées de la République, Place des Cordeliers, Avenue de Sarlat.

Accident. — En procédant à la pose d'une canalisation d'eau, dans l'avenue Gambetta, M. Jean Maveyran, ouvrier plombier, a reçu un violent coup de marteau sur la main gauche. 12 jours d'incapacité de travail.

Miers.
Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Albert Foulhade, décédé à l'âge de 65 ans.

A ses obsèques qui ont été célébrées lundi, assistait une foule de nombreux amis qui ont témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Frayssinet-le-Gourdonnais.
Fête votive. — Elle se déroulera les 20 et 21 septembre et rien n'a été négligé pour lui donner beaucoup d'éclat. En voici le programme :

Dimanche : grand orchestre ; bals publics ; jeux variés. Le soir, très beau feu d'artifice.

Lundi : 10 h., visite officielle de M. le Sous-Préfet de Gourdon au Conseil municipal, visite des écoles ; midi, déjeuner intime ; 14 h., une gerbe de fleurs sera déposée par les enfants au monument aux Morts ; minute de silence ; 14 h. 30, distribution de prix aux enfants des écoles, sous la présidence de M. le Sous-Préfet de Gourdon ; 21 h., bal de nuit.

Le meilleur accueil est réservé aux nombreux étrangers qui nous feront l'honneur de venir.

Salviac.
Toujours les accidents. — M. Eugène Ginesle l'estimé conseiller municipal de Salviac ex-expert des tabacs à Salviac a été victime d'un accident en effectuant des entailles dans des tiges de tabac.

Par glissement, le couteau dont il se servait pénétra dans l'avant-bras gauche et lui fit une large blessure.

M. le Docteur Cambornac, appelé lui donna aussitôt les soins nécessaires par son état.

Nous souhaitons à notre concitoyen un prompt rétablissement.

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine le décès de notre compatriote, Mme Veuve Bouygués, du village de Boulegan, près Salviac. La défunte était apparentée aux familles Maradènes, Bouygués, de Paris, et Bonave, de Cahors. Elle était âgée de 87 ans.

Nous présentons aux familles en deuil nos sincères condoléances.

Dégagnac.
Obsèques. — Mardi, 15 septembre, a eu lieu dans notre nécropole, l'inhumation de M. Marcel Baccala, décédé à Paris, rue Burcq, n° 6, à l'âge de 58 ans.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à sa veuve, née Faillières, à Mme veuve Faillières, mère ; à son frère, à ses sœurs et autres parents, nos bien sincères condoléances.

Entierrement civil. — M. Valette Jean, domicilié à Galet, vient de mourir à l'âge de 73 ans. Il y a peu d'années, lors du mariage de la fille du défédé, il y eut des incidents.

Le défunt ayant, paraît-il, manqué aux règlements de l'Église, il n'y a pas eu d'entierrement religieux.

La terre ne sera ni plus lourde ni plus légère à Valette.

Nos condoléances à toute la famille.

Sport boules. — Dimanche, 30 août, la quadrette Pélissier, de Cazals, a fait une visite amicale à notre jeune société bouliste, L'Amicale Boule de Dégagnac, à la 1° partie par 13 à 10 ; Cazals a gagné la seconde par 13 à 8.

Dimanche, 13 septembre. — C'est notre société qui s'est déplacée à Gourdon pour une partie amicale.

La 1° partie a été gagnée par Dégagnac par 13 à 10.

La 2° partie, Gourdon a été encore battue par 13 à 5.

La 3°, c'est Gourdon qui a battu Dégagnac par 13 à 7.

Mariage. — Le mariage de notre compatriote, Georges Lamontagne et de Mlle Marthe Noël, s.p., a été célébré à la Mairie de Peyrignac le 11 septembre.

Compliments et bonheur aux jeunes époux.

Vayrac.
Compatriote. — Notre compatriote, M. Emile Lagabrielle, industriel et président du Vélo-Club Boulogne-Billancourt, vient de recevoir la médaille d'or de l'Éducation physique, pour services rendus aux sports.

Nous adressons à M. Lagabrielle qui est propriétaire à Vayrac et conseiller municipal, nos félicitations.

La « Diane du Quercy »
« La Diane du Quercy » se félicite — car ses hôtes l'en félicitent — de les avoir conduits en ce Bas-Quercy, riant, pittoresque et trop délaissé. A neuf heures, un autocar de la maison Capitaine conduisit de Cahors à Montpeut un lot de touristes ; d'autres rejoignirent en auto. Une quarantaine se retrouvèrent sur la terrasse du Bosc, où Mme Calmejeane-Course et le Président de La Diane les reçurent.

Le bourg médiéval, sa tour de guet, le charme des vallons, frappèrent les visiteurs : M. Courbès, Notaire, fit avec érudition les honneurs de la tour et des vieilles rues tandis qu'ensuite M. le Curé d'Yves nous fit visiter l'Église Saint-Hilaire, avec une courtoisie que relève le tact et que pare l'esprit.

Le déjeuner à l'Hôtel du Midi, en tous points parfait comme service et cuisine, fit honneur à Mme Loubéjac. Trente convives environ : outre M. Courbès, M. Cambou, maire-adjoint, M. Garrigou, instituteur, entourés des membres du corps enseignant, M. Gilbert Barredon, et parmi les touristes de « La Diane », M. de Boysson, Sous-Directeur du P.-O.-Midi et Mme Fabre-Moulin, femme de lettres.

Après dégustation des excellents pruneaux de M. Eugène Carles, le Président porta un toast et M. de Boysson y répondit, très applaudi, en remerciant Mme Calmejeane-Course de sa réception au Bosc.

Avant 15 heures, la caravane rendue à Lauzerte aux splendides horizons, s'en émerveillait. Elle y fut reçue — en l'absence de M. Etienne Baron, député-maire exécuté — par l'ardeur et la bonne grâce du plus jeune des magistrats municipaux, M. Correch, dont les 80 ans passés ne sont rien d'autre qu'une gageure. L'Église fut appréciée, le panorama de l'hospice admiré.

Vers 16 h. 1/2, c'était Lature, château digne de son nid d'aigle et du site, avec un châtelain lui aussi digne d'eux, le marquis d'Escazac, dont la distinction et l'exquise cordialité nous accueillirent et nous comblèrent.

A Laverède, c'est bien 17 h. 1/2, avec un retard sur l'horloge, car comment s'arracher aux sites et aux hôtes — M. le Chanoine Calvet lui-même nous accueille en sa demeure pour le goûter. Comment dire l'hospitalité du grand ami que « La Diane du Quercy » s'honore si fort de posséder et qui honore par ses talents, son cœur et sa simplicité, le Quercy tout entier ? Elle fut l'image de l'homme et de la charmante famille qui l'entour-

lieu une réception remarquable et enthousiaste qui fait le plus grand honneur au Comité d'organisation des fêtes, présidé par MM. Lacaze, Conseiller général, et Blanié, maire, à leurs collaborateurs et à toute la population de Castelnaud, que « La Diane du Quercy » a très touchée et remercie encore de tout cœur.

Ce qui frappe et séduit, comme partout où est passée « La Diane », mais en de plus amples proportions, c'est l'union, l'union parfaite des esprits et des cœurs, pour la cause du tourisme et la gloire du sol natal. Représentants cantonaux, édiles, curés, musiciens, fonctionnaires, personnalités venues d'horizons opposés ou divers, peuple parlé de jeunes femmes, de jeunes filles et de charmants enfants, tout le monde était sur le pont. Après la bienvenue de MM. Lacaze et Blanié, auprès desquels était M. Irague, une chorale montalbanaise de fillettes en costumes locaux chante en patois. M. Calmejeane-Course félicite le chef d'orchestre et aussi, en patois, la fillette qui porte la bannière et l'embrasse. Castelnaud tout entier est en liesse. Sur la place et au kiosque, réception : on joue « La Marsaillaise » ; M. le Curé doyen fait, avec une aimable autorité, les honneurs de sa belle basilique neuve. Puis après la visite de la vieille place à arcades si typique du Bas-Quercy et qui fit la joie des connaisseurs, M. Blanié et M. Lacaze nous reçoivent à la Mairie.

En soirée, salle des fêtes comble. Le monde s'entassait encore au dehors bien au-delà des portes. Après une veillée quercynoise en costumes locaux, fort réussie, M. le Chanoine Calvet, après avoir joué « La Diane du Quercy », se surpassa dans une brève esquisse de Folklore du terroir, corsée par deux contes, l'un en français, l'autre en patois, ce dernier dit et mimé dans une langue et avec un accent, une action qui déchirèrent une enthousiaste et unanime admiration.

C'est sur le sol natal, que mieux qu'au kiosque, réception : on joue « La Marsaillaise » ; M. le Curé doyen fait, avec une aimable autorité, les honneurs de sa belle basilique neuve. Puis après la visite de la vieille place à arcades si typique du Bas-Quercy et qui fit la joie des connaisseurs, M. Blanié et M. Lacaze nous reçoivent à la Mairie.

En soirée, salle des fêtes comble. Le monde s'entassait encore au dehors bien au-delà des portes. Après une veillée quercynoise en costumes locaux, fort réussie, M. le Chanoine Calvet, après avoir joué « La Diane du Quercy », se surpassa dans une brève esquisse de Folklore du terroir, corsée par deux contes, l'un en français, l'autre en patois, ce dernier dit et mimé dans une langue et avec un accent, une action qui déchirèrent une enthousiaste et unanime admiration.

Ensuite Mlle Germaine Ganiayre, 1^{er} prix des Maîtres du Chant Français, Trésorier Général de « La Diane », à laquelle elle dispense son dévouement et son talent, et Mlle Jean Couderc, elle aussi de chez nous, charmèrent l'auditoire dans des chansons patoises. Puis ce fut la Revue Quercynoise en patois de M. Cayrou, qui aussi interpréta ses œuvres, qui remporta un beau succès, dû tant aux qualités et à la verve de l'auteur, qu'au jeu des interprètes amateurs.

C'est très tard dans la nuit que se termina cette brillante soirée qui couronna dignement la réception réservée à Castelnaud à la « Diane du Quercy » qui en gardera souvenir.

Chasseurs
Pour être satisfaits, tirez les cartouches Anoxyd Besson, n'oxydant pas les canons, et munissez-vous d'un bon fusil. N. BESSON, armurier d'art, 83, Boulevard Gambetta, Cahors. Tél. 335.

BRULERIE MODERNE
33, Rue Nationale, CAHORS

"CAFÉS ANDRÉ"
Supérieurs aux meilleurs

M. DELPECH, service de ville, prévient sa clientèle que pour tout départ et renseignements, s'adresser dorénavant chez M. Ludo Rollès, journaux, ou n° 1, rue de la Chanterie.

M. Delpech tient à la disposition de sa clientèle un taxi de 7 places, à 0 fr. 90 le kilomètre.

Chez Marmiesse
1, place Saint-James
GRAND RABAIS
Electriciens, voyez nos prix pour toutes fournitures électriques

Pianos, T.S.F. Phonos
RIVIÈRE, accordeur, assurera par PERSONNEL COMPÉTENT et pour satisfaire à la demande de sa nombreuse clientèle, le dépanage de tous récepteurs de T.S.F., à partir du 1^{er} novembre.

LOCATION DE TOUTS INSTRUMENTS
Réparation phonos dans les 24 heures

Alimentation SARDA
Boulevard Gambetta, Halle, CAHORS
500 boîtes cirage n° 5, toutes tailles, 2 fr. 25 ; savon toilette, la boîte, 4 fr. 50 ; biscuits assortis, la livre, 4 fr. ; beurre Lepelletier, la demi-livre, 4 fr. ; huile surfine, le litre, 4 fr. 50.

La Maison RIEU
8, Place du Marché
Informe sa clientèle qu'en vue de la cessation de son commerce de tissus, elle solde tout son stock à des prix incroyables de baisse.

ON DEMANDE
Jeune homme et Jeune fille
pour la vente et les courses
Ex-Coopérative Militaire, 51, Boulevard Gambetta, CAHORS.

Déménagements Groupages réguliers
Demi-tarif en retour
CENTRE, LOT ou région. Dépôt à Cahors
PETIT, 65, rue Dulong, PARIS
(Carnot 46-57)

Œilletons d'artichauts
tout premier choix
de plantations jeunes non irriguées
Fourniture impeccable
DEVIRAS, à ARDUS (T-et-G.)

A VENDRE
Propriété de rapport
de 20 hectares attenante, située à Ville-sèque, par Sauzet, comprenant : maison d'habitation et dépendances, matériel agricole et vinaire, terre labourable, prés, vignes, truffières jeunes, plein rapport, 3.000 francs annuels, bois, pâturages. A proximité autobus.
Facilité paiement. Accepterait rente annuelle, pendant 10 ans. S'adresser : M. PAYSSOT Alfred, à Espère, par Mercuès (Lot).

Côte Basque
ORIGINAIRE DU LOT prendrait enfants à partir de 7 ans, et grandes personnes pour changement d'air.
S'adresser ou écrire : VALETTE BIDART (Basses-Pyrénées)

A VENDRE
CUVE
de 9 à 10 barriques
Etat neuf
S'adresser : 33, rue Mascoutou, CAHORS

Maison à louer
5 pièces avec jardin
eau, gaz, électricité, 14, av. de la Gare
A louer en ville
Grand jardin potager
S'adresser : 31, rue Saint-Barthélémy

Station Service Radio
A. MANDON
CAHORS - 17, Rue Maréchal-Foch, 17 - CAHORS
Téléphone 225

Dépannage des Récepteurs de toutes Marques dans nos Ateliers par un Ingénieur Spécialiste Radio-Electricien - Plus de 1.000 réparations effectuées à ce jour - Devis sur demande - Prix modérés - Travail garanti

ART FLORAL
Julien THERON
79, Boulevard Gambetta, CAHORS
Téléphone : 248
Les plus jolies fleurs corbeilles, gerbes, plantes vertes

MARCONI
un Marconi n'a pas de panne
Quelle que soit la marque de votre Poste
Téléphonez SVP au n° 64
P. FRANCÈS CAHORS
Le SEUL atelier de la région qui vous dépannera en quelques heures

OUVERTURE DROGUERIE COULEURS, VERNIS, PEINTURE

Maison Fernand CHAUDRUT
10, rue Nationale, CAHORS
Pose de verres en ville
Peinture préparée par la Maison
PAPIERS PEINTS

Un appareil photographique DE CONFIANCE S'ACHÈTE CHEZ
G. BARON
Optique-photo
24, Boulevard Gambetta, CAHORS
Appareils et produits des meilleures marques
TOUS TRAVAUX D'AMATEURS
EXÉCUTION PARFAITE
PRIX MODÉRÉS
RAPIDITÉ
BAISSE DE PRIX IMPORTANTE
SUR TOUTS NOS APPAREILS ET PELLICULES

PIANISTES!
M. BÉRARDI, Accordeur diplômé, ancien ouvrier des plus grandes fabrications parisiennes de Pianos, informe le public caducien, qu'il ouvre, à Cahors, 16, rue Anatole-France, un atelier de réparations de pianos (droits et queue). M. Bérardi se charge également de l'accord.
TRAVAIL GARANTI

ON DEMANDE
une vendeuse
ET
une apprentie coiffeuse
S'adresser à M. POPOVITCH, coiffeur, rue Maréchal-Foch, CAHORS

A VENDRE
Meubles d'occasion
Lits, sommiers, matelas, lingères, commodes, psyché, grand bureau caisse et divers autres meubles. Le tout en bon état au 18, rue des Soubirous, CAHORS

Ancienne Maison CAMBRAY
DELMAS-TARRAL Successeurs
Vous y trouverez également un énorme choix de chambres et salles à manger, lits fer, etc., etc., à des prix très avantageux. Une seule visite s'impose, car, qui y vient un jour, y revient toujours.

Déménagements NOYER
8, rue Wilson, CAHORS
Fournisseurs capitonés
Service rapide Cahors-Toulouse-Paris

Pension de famille
pour jeunes filles — prix modérés
16, rue Daurade, CAHORS

A vendre à Montauban
Maison de rapport
très bon état
25 pièces, parc, jardin

A vendre à 8 km. de Cahors au bord de la route
Une Maison
de 5 pièces, 8.000 fr.
URGENT
S'adresser ou écrire : ALBERT L., 62, Avenue de Ponponne, MONTAUBAN.

Station Service Radio
A. MANDON
CAHORS - 17, Rue Maréchal-Foch, 17 - CAHORS
Téléphone 225

Dépannage des Récepteurs de toutes Marques dans nos Ateliers par un Ingénieur Spécialiste Radio-Electricien - Plus de 1.000 réparations effectuées à ce jour - Devis sur demande - Prix modérés - Travail garanti

ART FLORAL
Julien THERON
79, Boulevard Gambetta, CAHORS
Téléphone : 248
Les plus jolies fleurs corbeilles, gerbes, plantes vertes

Station Service Radio
A. MANDON
CAHORS - 17, Rue Maréchal-Foch, 17 - CAHORS
Téléphone 225

Dépannage des Récepteurs de toutes Marques dans nos Ateliers par un Ingénieur Spécialiste Radio-Electricien - Plus de 1.000 réparations effectuées à ce jour - Devis sur demande - Prix modérés - Travail garanti

ART FLORAL
Julien THERON
79, Boulevard Gambetta, CAHORS
Téléphone : 248
Les plus jolies fleurs corbeilles, gerbes, plantes vertes

Station Service Radio
A. MANDON
CAHORS - 17, Rue Maréchal-Foch, 17 - CAHORS
Téléphone 225

Dépannage des Récepteurs de toutes Marques dans nos Ateliers par un Ingénieur Spécialiste Radio-Electricien - Plus de 1.000 réparations effectuées à ce jour - Devis sur demande - Prix modérés - Travail garanti

ART FLORAL
Julien THERON
79, Boulevard Gambetta, CAHORS
Téléphone : 248
Les plus jolies fleurs corbeilles, gerbes, plantes vertes

Station Service Radio
A. MANDON
CAHORS - 17, Rue Maréchal-Foch, 17 - CAHORS
Téléphone 225

LES MEUBLES LAPERSONNE

La Vente commencera le **LUNDI 21 SEPTEMBRE**, à 9 heures

- 13, place Esquirol, TOULOUSE -

Les marchandises vendues seront obligatoirement livrées dans la huitaine suivante.

POUR CAUSE DE CESSION

REALISATION IMMEDIATE de tous les MEUBLES

Comprenant :
CHAMBRES, SALLES A MANGER, DIVANS, FAUTEUILS, PETITS MEUBLES, LITERIE, etc.

SACRIFIES à des PRIX INCROYABLEMENT BAS

VENTE RAPIDE ET MASSIVE

de tous les stocks sans exception ni réserve

POUR CAUSE DE CESSION

REALISATION IMMEDIATE de tous les TAPIS

Comprenant :
CARPETTES, FOYERS, PASSAGES, GALERIES TAPIS AU METRE, ETC. AINSI QUE DES COUVERTURES, COUVREPIEDS, EDREDONS - LINGE DE MAISON, CRETONNES ET TISSUS D'AMEUBLEMENT

SACRIFIES à des PRIX INCROYABLEMENT BAS

En raison de la CESSION très PROCHAINE des locaux actuellement occupés par notre RAYON D'AMEUBLEMENT, nous sommes dans l'obligation de nous défaire de toutes les marchandises dans un très court délai. Tout le STOCK absolument neuf « a été expertisé », et sera vendu à des PRIX encore jamais pratiqués. Il est prudent de se hâter si l'on veut profiter des meilleures affaires.

Femmes qui souffrez

de Maladies Intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches,



REPRENZ COURAGE
car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons. C'est la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

FEMMES qui SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.

La Jouvence de l'Abbé Soury C'EST LE SALUT DE LA FEMME

FEMMES qui SOUFFREZ de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins ; de Migraines, de Maux d'estomac, de Constipation, Vertiges, Étourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc. ;

Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs, Étourdissements et tous les accidents du RETOUR d'ÂGE, faites usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Elle vous guérira sûrement.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger le véritable nom. JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature.

Aucun autre produit ne peut la remplacer.



18 plantes... et la santé!

La constipation est due à plusieurs causes suivant votre tempérament. Tantôt le foie fonctionne mal, tantôt l'intestin est paresseux, chez d'autres c'est l'estomac... Or le succès du Thé des Familles est dû à ce fait que c'est un mélange de 18 plantes différentes : 4 agissent sur le foie, 3 agissent sur l'estomac et régularisent la digestion, 5 plantes réveillent l'intestin et 6 plantes calmantes et aromatiques donnent au Thé des Familles son goût délicieux. Aussi, quelle que soit la cause de votre constipation, le Thé des Familles est certain de vous en délivrer. Selon le mode d'emploi inscrit sur la boîte, dosez vous-même, chaque soir votre tasse de Thé des Familles, suivant le résultat obtenu la veille. En quelques jours votre constipation ne sera plus qu'un mauvais souvenir et vous aurez définitivement chassé tous les maux qui découlent de cette terrible infirmité : lourdeurs, vertiges, vices du sang, boutons, douleurs du foie, etc... La grande boîte coûte 6 fr. chez votre pharmacien. Buvez tous les soirs votre Thé des Familles et tous les matins vous vous réveillerez en bonne santé.

THÉ DES FAMILLES

"La tisane de tous les soirs"

P.-O.-Midi Pour vos bonnes nuits de voyage !

P.O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1^{re} classe.

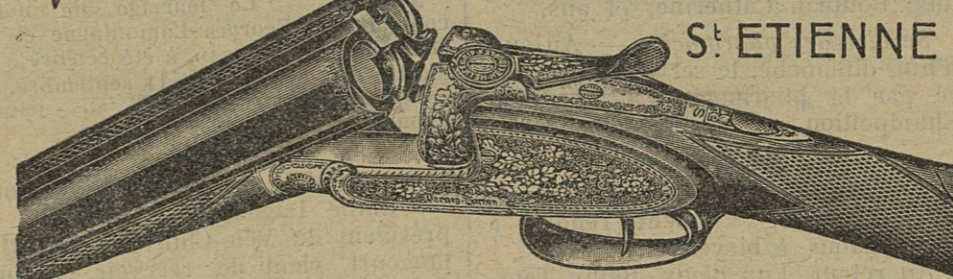
Prenez pour vos voyages de nuit

une couchette de 1^{re} classe ; « vous vous lèverez » frais et dispos, à destination.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

VERNEY-CARRON



Demander notre nouveau catalogue N°35 ENVOI GRATUIT SUR DEMANDE ADRESSEE A VERNEY-CARRON

AGENTS REGIONAUX

BABOULÈNE, Armes, CAHORS (Lot)

RELIGIEUSE donne secret pour guérir l'Épilepsie et l'Épilepsie. Maison NER A. à Nantes

Grand réseau de Chemins de fer français

LES BILLETTS POPULAIRES DE CONGE

Les Grands Réseaux croient devoir rappeler que, pour faciliter les voyages des titulaires de congés payés, ils ont mis à leur disposition, jusqu'au 31 octobre 1936, un nouveau billet de troisième classe comportant une réduction de 40 0/0 sur le prix

du billet simple pour chacun des trajets aller et retour pour tous parcours d'au moins 200 km. retour cédé à la femme et aux enfants mineurs du titulaire du congé voyageant avec lui (demi-tarif pour les enfants de 3 à 7 ans).

Les billets populaires, dont la validité est égale à la durée du congé, avec maximum de 31 jours (séjour minimum de 5 jours, à destination) sont délivrés sur attestation de l'employeur établie sur la formule de demande fournie par les Réseaux.

Toutefois, le départ et le retour ne peuvent avoir lieu les 29 et 30 septembre.

Tous renseignements sur les billets populaires sont donnés, aussi bien aux employeurs qu'aux titulaires de congés, par la gare desservant leur localité.

Bibliographie

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Jean Merylis : A l'assaut des marins de Cronstadt (I). — Georges Bozona : Un Conte de fées : la jeunesse de Juliette Adam. — M. B. Pléville : « Amour, Paris, chansons » (Souvenirs d'un assistant metteur en scène). — Gabriel Gallet : Un ermite à Tahiti (II). — Louis-René de Gramont : Pour éviter les accidents d'automobile. — Gaëtan Sanvoisin : Paris aura-t-il ses journées d'octobre ? (II). — Edith Wharton : Les Livres : Les Musiciens de la corde magique (à propos d'une traduction de Bénédiction de Claude Silve). — François le Grix : La Politique : De Luna-Park à la Montagne du Paradis.

Plon, 8, rue Garancière, Paris, 45^e année, N° 37. Trois francs.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 15 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRAND-DEUR UNIQUE

En vente dans toutes les Pharmacies

Feuilleton du « Journal du Lot » 59

FILLE DE PRINCE

ROMAN PAR

MAX DU VEUZIT

— Oh ! non !... non, Mamie, pas ce nom !... Il ne faut pas ; je n'y ai aucun droit... Je ne veux plus que jamais ce titre résonne à mes oreilles.

La bonne femme secoua la tête et devint grave.

— Ecoute-moi, Gysie, dit-elle, en forçant l'orpheline à prendre place sur une chaise, en face du banc sculpté où elle-même était assise. J'ai beaucoup réfléchi à tout ça depuis que tu m'as écrit, le soir de ta visite à M. Ruffin. Tu devines que je n'ai parlé de ta lettre à personne... pas même à M. le curé, car j'estimais que le secret de ta naissance ne m'appartenait pas... qu'il était avant tout à la pauvre Madame, morte en te mettant au monde... Toi-même, tu n'as pas le droit d'en disposer et de salir la mémoire de celle qui t'a donné la vie... Les enfants sont solidaires des parents et, si ceux-ci ont commis une erreur ou subi un tort qui les amoindrit, ce n'est pas aux premiers d'en faire état.

— Je n'ai parlé de tout cela qu'à

toi, Mamie... et à Alex... parce que, lui, il fallait qu'il sache... Tu comprends ! Je ne voulais pas le lui cacher.

La Bretonne enveloppa la jeune fille d'un regard attendri.

— Oui, convint-elle. Lui, il devait savoir !... Mais tout cela, c'est pour te dire que, moi, je n'en ai parlé à personne. Nul ne sait donc que le titre enregistré par la mairie d'ici n'a aucune valeur... Or, ma Gysie, ce nom de *de Wriss*, ce titre de *princesse d'Ampolis*, il faut que tu continues à les porter afin que personne ne soupçonne la vérité.

— Oh ! Mamie ! protesta la jeune fille. Toi, si droite, comment peux-tu me conseiller de me parer d'un faux état civil ?

— D'abord, Gysie, il n'y a pas de faux état civil. C'est le tien ! Si tu étais une enfant trouvée et que le secrétaire de la mairie t'ait appelée iniquement Reine ou Renée du Buisson-Vert ou des Trois-Etoiles, il aurait bien fallu que, toute ta vie, tu sois Renée du Buisson-Vert ou Reine des Trois-Etoiles, parce que tel aurait été ton véritable et seul état civil... Gysie de Wriss, princesse d'Ampolis, tu es et dois rester toujours... Comprends-tu bien, mon petit ?

— Oui, fit Gysie, ébranlée.

— Mais, il est une autre raison qui doit t'obliger à porter ce nom sans affectation et honorablement, c'est que tu ne pourrais pas le désavouer sans salir la mémoire de ta mère et

sans apprendre à tous que, véritablement mariée à l'église, la pauvre dame ne s'était pas devant la loi... Te vois-tu étalant toutes ces choses au grand jour ? remuant tous ces souvenirs ?... révélant à chacun l'infâme comédie de ton père et la naïve mais ridicule confiance de ta mère ?

— Non, non ! Jamais ! s'écria Gysie que la perspective envisagée de la vieille femme révoltait. Que ma petite maman repose en paix et que mon père vive tranquille. Mes lèvres seront muettes et je porterai bravement le nom qui m'a été donné, bien qu'il m'en coûte de me parer des plumes du paon et de paraître issue d'une aristocratie princière, alors que je ne suis en réalité qu'une pauvre gosse sans père !

— J'étais bien sûre, ma Gysie, que tu me comprendrais et que tu accepterais raisonnablement la situation où le destin t'a placée. Que personne donc ne se doute jamais de ce qu'il en est réellement... même vis-à-vis de ton grand-père... il faudra te faire aussi, mon petit.

— Oh ! lui, Mamie, tu peux être assurée que je ne lui dirai jamais rien, pour la bonne raison que je ne le reverrai plus ! Tu sais bien que mon aïeul n'a pas voulu m'entendre et qu'il m'a fait jeter à la porte de chez lui ! Je me propose, même, de ne jamais remettre les pieds à Lyon, qui me rappelle de trop mauvais souvenirs.

La vieille Bretonne ne répondit pas tout de suite. Songeuse, elle re-

gardait Gysie dont le visage, sombre tout à coup, exprimait des pensées douloureuses. Puis, un sourire entraînait la bouche édentée de l'humble paysanne.

— Il est écrit, je crois, ma pauvre Gysie, que tu retourneras à Lyon... Sais-tu quelle est la personne qui est venue à Coatderv il y a quelques jours ?

Le regard de la jeune fille se posa presque avec angoisse sur celui de Maryvonne.

— Je ne sais pas... Je n'ose même pas faire une supposition... Je pense à Marine, cependant...

Mais la femme hocha la tête.

— Non ! fit-elle. C'était un homme... un vieil homme... bien grave et bien malheureux !

— Mon grand-père ? balbutia Gysie, devenue toute pâle.

— Oui... Le juge Chauzeaux.

Un silence les unit sur une commune vision : celle d'un grand vieillard qu'un irréparable malheur accablait.

Gysie interrogea :

— Raconte, Mamie ?... Est-il possible, réellement, que mon aïeul soit venu à Coatderv ?

— Il est venu, je te l'affirme.

— Qu'est-ce qu'il venait faire ici ?... Vérifier sans doute l'acte mortuaire de ma mère ?

— Non... Prier sur sa tombe... Ah !

De nouveau, l'image sévère et triste du juge lyonnais s'imposait entre elles ; mais auprès de lui se dressait

un autre doux visage que vingt années d'ombre estompèrent. L'ancienne servante pensait à sa maîtresse et la jeune fille évoquait sa jeune mère.

En s'animant un peu, Maryvonne expliqua :

— C'était un matin... J'étais allée au bourg acheter quelques provisions. Je voulais passer au cimetière comme je le fais souvent... Mais, lorsque j'arrivai près de la tombe de cette pauvre Madame, je vis qu'il y avait quelqu'un au pied de la dalle... un grand vieillard... très droit, très grave... Il se tenait debout, sous la pluie fine, sans remuer, sans paraître prier...

— Il t'a parlé ?

— Non... Je me suis détournée de la tombe... pour ne pas le gêner, tu comprends ? Je suis entrée faire ma prière dans l'église en attendant qu'il soit parti.

— Tu devais te demander qui il était ?

— Du tout... A sa taille, à son air... et puis, il était étranger au pays où je connais tout le monde... j'ai deviné sans penser que je pouvais me tromper... Il était si sévère et si triste que le nom du juge Chauzeaux m'était venu tout de suite à l'esprit...

— Et alors ?... Quand tu es sortie de l'église ?

— Il était toujours là... toujours debout, à la même place. J'en avais le cœur serré de le voir immobile sous la bruine qui « crachinait » fort et qu'il paraissait ne pas sentir... Qu'est-ce qu'il pouvait bien lui dire,

tout bas, à sa fille qu'il retrouvait là, après vingt ans ?... Le pauvre vieux !... On n'est pas des sensittifs, nous, les Bretons ! On ne pleure pas facilement ! Tout de même, ça me chavirait l'âme de le voir comme ça... silencieux... sans remuer ! On sentait tellement qu'il « voyait » la morte et qu'il devait lui dire des choses !... Je suis partie sans oser m'approcher de lui, et le sacristain m'a dit, le lendemain, qu'il était resté plus de deux heures dans le cimetière.

Pendant qu'elle parlait, de grosses larmes roulaient sur les joues de Gysie. C'est que celle-ci se sentait responsable de la peine ressentie par son grand-père et chaque parole de Maryvonne lui tombait lourdement sur le cœur ! Elle qui n'avait souhaité que réconcilier son aïeul avec la pensée de sa mère Valentine se rendait compte qu'elle avait, dans son geste de dépit, crucifié un cœur de père.

— Oh ! Mamie, c'est atroce !... Son chagrin... C'est de ma faute !

— Mais non, ma princesse, fit la vieille femme gravement. C'est une épreuve qu'il devait subir... Tous les pères pleurent les enfants qu'ils perdent ! Lui, il a attendu longtemps la vérité sur le sort de sa fille... Il fallait bien qu'il sache, un jour ou l'autre.

Mais Gysie n'acceptait pas le fatalisme de la vieille femme ; son âme sensible s'exagérait ses torts. Et, le cœur gros d'une infinie tristesse, la jeune fille réfutait les arguments de sa nourrice :

(A suivre).